

REPUBLICHE DU CAMEROUN
Paix-Travail-Patrie

REGION DE L'OUEST

DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM

COMMUNE DE KEKEM

COMMISSION INTERNE DE PASSATION
DES MARCHES



REPUBLIC OF CAMEROON
Peace-Work-Fatherland

WEST REGION

UPPER-NKAM DIVISION

KEKEM COUNCIL

INTERNAL PROCUREMENT
COMMISSION

08 JUIL 2021

MAITRE D'OUVRAGE ET AUTORITE CONTRACTANTE
MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM

COMMISSION DE PASSATION DES MARCHES COMPETENTE :
COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES
AUPRES DE LA COMMUNE DE KEKEM

DEMANDE DE COTATION

N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU ...07 JUIL 2021.....

POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES
OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAires PUBLIQUES
DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM,
REGION DE L'OUEST

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2021

AUTORISATION DE DEPENSE : N° UD00602

IMPUTATION BUDGETAIRE : N° 55 15 197 02 641746 6114 426

POSTE COMPTABLE ASSIGNATAIRE : RECETTE MUNICIPALE DE KEKEM

SOMMAIRE

- 1) AVIS DE CONSULTATION
- 2) REGLEMENT PARTICULIER DE LA CONSULTATION
- 3) SPECIFICATIONS TECHNIQUES DES FOURNITURES
- 4) CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES PARTICULIERES
- 5) BORDEREAU DES PRIX ET QUANTITES
- 6) DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF
- 7) PROJET DE LETTRE COMMANDE
- 8) FORMULAIRES ET FICHES MODELES
- 9) LISTE DES BANQUES DE 1^{ER} RANG ET COMPAGNIES D'ASSURANCE AGREES PAR LE MINFI ET AUTORISEES A EMETTRE DES CAUTIONS DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS

PIECE N° 1
AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE
DE COTATION



AVIS DE CONSULTATION

N° 01/DC/CKKEM/CIPM/2021 DU 07 JUIL 2021

POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

1- Objet de la consultation

Le Maire de la Commune de Kékem, Autorité Contractante, lance une demande de cotation pour l'acquisition des Fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest.

2- Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente consultation sont décrites dans le devis descriptif.

3- Délai de livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de 30 (trente) jours calendaires. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de service prescrivant le démarrage de la livraison.

4- Allotissement

L'ensemble des prestations est constitué d'un lot unique ci-après désigné : Acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum pour les Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'Ouest

5- Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel des prestations est de **Dix millions neuf cent soixante quatre mille cinq cents (10 964 500)** francs CFA.

6- Participation et origine

La participation à la présente Demande de Cotation est ouverte à égalité de conditions aux personnes physiques ou morales ayant une expertise dans le domaine des «Fournitures pédagogiques et scolaires ».

7- Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget de fonctionnement Public du Ministère de l'Education de Base, Exercice 2021.

8- Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives un cautionnement provisoire établi selon le modèle indiqué dans la Demande de Cotation et délivré par un établissement bancaire de premier ordre ou un Organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant est fixé à ***deux cent dix-neuf mille deux cent quatre vingt dix (219 290) FCFA*** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant de moins de trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après l'expiration du délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire de la Lettre-commande, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

9- Consultation du dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables à la **Commune de Kékem, B.P : 04 Kékem**

Tél : (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis.

10- Acquisition du dossier de la Demande de Cotation

Le dossier peut être obtenu à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 697 26 97 37 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **quinze mille (15 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de KEKEM.

11- Remise des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le **30 JUIL 2021** à 09 heures précises, et devra porter la mention:

« AVIS DE CONSULTATION

N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU07.....JUIL.....2021.....

**POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES
OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE
DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST**

“A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” »

12- Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les Services émetteurs ou une Autorité Administrative, selon le cas, suivant les indications du Règlement Particulier de l'Avis de Consultation. Elles devront être datées de moins de trois (03) mois à l'ouverture des plis ou avoir été établies postérieurement à la date originale de signature de l'avis d'appel d'offres.

13- Ouverture des offres

L'ouverture de l'offre aura lieu le **30 JUIL 2021** à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

14- Critère d'évaluation

14.1 Principaux critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Absence de caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ✓ Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

14.2 Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Conformité des fournitures pédagogiques et scolaires ;
- ✓ Respect du délai de livraison.

15- Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre-commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotation et jugée moins disant.

L'attributaire de la Lettre-commande est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

Faute pour lui de se présenter, la Lettre-commande est attribuée au suivant.

16- Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de 90 (Quatre vingt dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17- Renseignements complémentaires.

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de KEKEM, B.P : 04 KEKEM, Tél : (237) 697 26 97 37.

Fait à Kékem, le 07 JUIL 2021

COPIES

- PREFET/HT-NKAM;
- ARMP/UEST ;
- DDMINMAP/HT-NKAM ;
- DDMINDEVEL /HT-NKAM ;
- DDMINEPAT/HT-NKAM ;
- IA/MINEBASE/KKEM ;
- PRESIDENT CIPM/CKKEM ;
- AFFICHAGE/ARCHIVES.





CONSULTING APPLICATION

N^o 01/CA/CKKEM/CIPM-AG/2021 OF **07. JUL. 2021**
FOR SUPPLY OF TEACHING AND SCHOOL EQUIPMENT OR MINIMUM PACKAGES
TO SCHOOLS OF KEKEM'S COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION, WEST REGION

1 - Subject of the Consulting Application :

Within the framework of the execution of 2021 Public Investment Budget, the Mayor of Kekem's Council, Contracting Authority, on behalf of the Ministry of Base Education, hereby launches a Consulting Application for supply of teaching and school equipment or minimum packages of Kekem's council, Upper-Nkam Division, West Region

2- Nature of prestations:

Prestations, subject of this Consulting Application are described in estimate and quantitative detail.

3- Execution deadline

The maximum execution deadline provided for by the Project Owner for the execution of prestations of this tender shall be *thirty (30) days* as from the date of notification in the Order of Service to delivery..

4- Allotment

The prestations shall be in one (01) lot defined as follows: Supply of teaching and school equipment or minimum packages of Kekem's council, Upper-Nkam Division, West Region.

5- Estimated cost :

The estimated cost of the operation following prior studies stand is Ten millions and neighty six and fourth thousands five hundred (**10 964 500**) *FCFA*.

6- Participation and origin

Participation in this Consulting Application is opened to all Cameroonian enterprises having skills in the Workshops equipments.

7- Financing:

Works subject of this invitation to tender shall be financed by the Public Investment Budget (PIB) MINEBASE – of the 2021 financial year.

8- Provisional bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first rate-bank Approved by the Ministry of Finance featuring on the listing document 12 of the Tender File of an amount Two hundred and nineteen thousand Two hundred and ninety (**219290**) *FCFA* and valid for thirty (30) days beyond the original date of the validity of the offers.

Under pain of being rejected, the Provisional bid bond required shall be produced in original.

9- Consultation of tender file

The tender file may be consulted during working hours at the Tender Board's Service of the council of Kékem. Phone n° (237) 697 26 97 37 as soon as this notice is published.

10- Acquisition of tender file:

The file may be obtained during working hours from the Tender Board's Service of the council of Kékem, Phone n° (237) 697 26 97 37 as soon as this notice is published against payment of a non-refundable sum of **15 000 (fifteen thousands) CFA francs** payable at **Kekem's municipal Treasury**.

11- Submission of offers

Offer drafted in English or French in seven (7) copies including the original and six (6) copies marked as such, should reach the Tender Board's Service of the council of Kékem latest **9.00 am** local on the **30 JUIN 2021** and should be labeled.

INVITATION TO CONSULTING

N° 01/CA/CKKEM/CIPM-AG/2021 OF 07 JUIN 2021

**FOR SUPPLY OF TEACHING AND SCHOOL EQUIPMENT OR MINIMUM PACKAGES
TO SCHOOLS OF KEKEM'S COUNCIL, UPPER-NKAM DIVISION, WEST REGION**

"TO BE OPEN ONLY DURING BIDS OPENING SESSION"

12- Admissibility of offers

Under pain of being rejected, the administrative documents required, must be produced in originals or true certified copies by the issuing service or administrative authority in accordance with the special conditions of the invitation to tender. They must be delivered three (03) months before the submission of offers or three months after the launching of this national invitation to tender. Any offer not in conformity with the prescriptions of this notice and tender file shall be declared inadmissible, especially the absence of administrative document.

13- Opening of bids

Bids shall be opened on **30 JUIN 2021** at 10 o'clock by the Tenders Board of attached to Kekem's council in the conference hall of that same Council.

Only bidders may attend or be duly represented by a person of their choice.

14- Evaluation criteria

14.1- Main eliminatory criteria

- Presence of forged documents in the bid;
- absence of a bid bond ;
- Omission of a quantified unit price in the financial offer ;

14.2- Main qualification criteria

- ✓ Presentation of offers
- ✓ Conformity of teaching and school equipment
- ✓ Respect of deadline

15- Award

The Contracting Authority will award the contracts to the bidder whose bid is evaluated to be the least cost, fulfilling the conformity of materials.

The successful bidder is invited to present as soon as possible after signing of the award decision, than within seven days the Private Secretary of the Mayor of KEKEM for the establishment and the subscription of its market.

Failure to appear, the contract is awarded to the next.

16- Validity of offers

Bidders will remain committed to their offers for ninety (90) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information.

Complementary technical information may be obtained during working hours from the tender Board's Service of Kekem's council. Phone N° (237) 697 26 97 37

07 JUIL 2021

Issued at Kekem on the.....

COPIES

- PREFECTURE/UPPER-NKAM
- ARMP/WEST
- DDMINMAP/ UPPER-NKAM
- DDMINDEVEL/ UPPER-NKAM
- DDMINEPAT/ UPPER-NKAM
- IA/MINEBASE/KKEM
- CHAIRPERSON OF TB
- NOTICE BOARD
- CHRONO/ARCHIVES



THE MAYOR,

Contracting Authority

P. D.
Maya
1er Adjoint au Maire

PIECE N° 2
REGLEMENT PARTICULIER
DE LA CONSULTATION

INSTRUCTIONS SPECIFIQUES AUX SOUMISSIONNAIRES

Référence des IGS	DESIGNATION
3	<p style="text-align: center;">Éléments constitutifs d'une offre recevable</p> <p>Pour être recevable, l'offre devra être établie avec un original et six copies, et comprendre les éléments constitutifs suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Le dossier administratif ; • Les spécifications techniques ; • La Lettre de Cotation établie suivant le modèle ci-après (Pièce n° 9.2), datée et signée ; • Le Devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli (Pièce n° 7) daté et signé ; • Le Bordereau des prix unitaires (Pièce n° 6) ; • Le projet de Lettre Commande dûment rempli, paraphé à chaque page (Pièce n° 8)
6	<p style="text-align: center;">Les conditions de dépôt des offres</p> <p>6.1. Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée à l'adresse indiquée dans la Demande de cotations.</p> <p>6.2. L'enveloppe cachetée portera la mention suivante :</p> <p style="text-align: center;">AVIS DE CONSULTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU <u>07 JUIL 2021</u> POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM «A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT” »</p> <p>Le Soumissionnaire prendra soin de séparer les trois parties de son offre (Administrative, Technique et Financière) dans un document unique. Chaque partie sera constituée des pièces suivantes :</p> <p class="list-item-l1">a. <u>Dossier Administratif comportant :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Attestation d'immatriculation ; - l'attestation de non redevance fiscale ; - une attestation de l'ARMP de non exclusion des marchés ; - une attestation de non faillite par le greffe du tribunal de grande instance du lieu de siège de l'entreprise ; - un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale signée par le chef centre Régional CNPS ou un représentant ; - Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire (original), - La caution de soumission (suivant modèle joint) d'un montant de 219 290 (Deux cent dix-neuf mille deux cent quatre vingt dix) FCFA - Le projet de lettre de cotation rempli, paraphé, signé et daté. <p><u>N B : Toutes les pièces administratives doivent dater de moins de trois mois.</u></p> <p class="list-item-l1">b. <u>Dossier Techniques constitué de :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Spécifications techniques des fournitures proposées <p class="list-item-l1">c. <u>Offre Financière :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - La Lettre de Cotation établie suivant le modèle joint, datée timbrée et signée ; - Le bordereau des prix unitaires dûment rempli, daté et signé - Cadre du devis Quantitatif et Estimatif dûment rempli, daté et signé ;

Date et heure limite de dépôt des offres

L'offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au secrétariat du Maire au plus tard le **30 JUIL 2021** à 09 heures précises, et devra porter la mention:

AVIS DE CONSULTATION

N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU **07 JUIL 2021**

**POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET
SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT
DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7

Ouverture des plis

a) L'ouverture de l'offre aura lieu le **13 0 JUIL 2021** à 10 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Kékem, dans la salle des actes sise à la Mairie de Kékem.

8

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne unique de leur choix dûment mandatée, même en cas de groupement d'entreprises.

b) Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le Secrétaire de la Commission de Passation des Marchés, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis

9

Évaluation des offres

La Commission de Passation des Marchés, procédera, à l'évaluation des offres ou désignera un expert dans le domaine pour l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant:

1. Vérification de la présence de toutes les pièces administratives ;
2. Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans l'article 14 du présent Avis de Consultation de demande de cotations.
3. Vérifier que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
4. Vérifier que le devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
5. Vérifier que le Bordereau des Prix Unitaires est dûment rempli, daté et signé ;
6. Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires.
7. Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant.

La Commission de Passation des Marchés établira un rapport d'évaluation détaillé concluant sur une proposition à l'Autorité contractante, Maître d'Ouvrage, de l'attribution de la lettre commande.

CRITERES ELIMINATOIRES

Critères éliminatoires

- ✓ Fausse déclaration, pièce falsifiée ;
- ✓ Absence de caution de soumission ;
- ✓ Omission d'un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- ✓ Entreprise dont la défaillance a été constatée ou coupable d'un abandon de chantier au cours des trois dernières années.

Critères essentiels

- ✓ Présentation de l'offre ;
- ✓ Conformité des fournitures pédagogiques et scolaires ;
- ✓ Respect du délai de livraison.

GRILLE D'EVALUATION DES OFFRES

N.B. : Voir « Tableau de Comparaison des Offres » en annexe

10

Attribution de la Lettre Commande

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire dont l'offre sera techniquement conforme aux spécifications du dossier de demande de cotations et jugée moins disant.

L'attributaire du marché est invité à se présenter dès signature de la décision d'attribution, au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent au Secrétariat Particulier du Maire de la commune de Kékem pour l'établissement et la souscription de sa Lettre-commande.

11

11. Fraude et corruption

a. Aux fins d'application de la présente disposition, définit comme suit les expressions suivantes
i) est coupable de « corruption » quiconque offre, donne, sollicite ou accepte, directement ou indirectement, un quelconque avantage en vue d'influer indûment l'action d'une autre personne ou entité ;

ii) se livre à des « manœuvres frauduleuses » quiconque agit ou s'abstient d'agir, ou dénature des faits, délibérément ou par imprudence intentionnelle, ou tente d'induire en erreur une personne ou une entité afin d'en retirer un avantage financier ou de toute autre nature, ou se dérober à une obligation ;

iii) se livrent à des « manœuvres collusives » les personnes ou entités qui s'entendent afin d'atteindre un objectif illicite, notamment en influant indûment sur l'action d'autres personnes ou entités ;

iv) se livre à des « manœuvres coercitives » quiconque nuit ou porte préjudice, ou menace de nuire ou de porter préjudice, directement ou indirectement, à une personne ou à ses biens en vue d'en influer indûment les actions.

b. Rejettera une proposition d'attribution si elle détermine que l'attributaire proposé est, directement ou par l'intermédiaire d'un agent, coupable de corruption ou s'est livré à des manœuvres frauduleuses, des pratiques collusives ou coercitives pour l'attribution de ce marché.

PIECE N° 3
SPECIFICATIONS TECHNIQUES
DES FOURNITURES

FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM

SPECIFICATION TECHNIQUES ET CONDITIONNEMENT DES FOURNITURES EXIGEES

N°	DESIGNATION	U	SPECIFICATIONS TECHNIQUES PROPOSEES ET CONDITIONNEMENT	QTE
1- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
1	Cahier de 144 pages (niveau 3), 80 g	Unité	80 g	78
2	Cahier de 144 pages (niveau 2), 80 g	Unité	80 g	78
3	Cahier de 144 pages (niveau 1), 80 g	Unité	80 g	78
4	Paquet de 50 Stylo à bille bleu, marque BIC Cristal	Paquet de 50	Marque BIC Cristal	120
5	Paquet de 50 Stylo à bille rouge, marque BIC Cristal	Paquet de 50	Marque BIC Cristal	52
6	Paquet de 12 Crayon ordinaire B - 2B	Paquet de 12	B - 2B	26
7	Gomme	Unité	Mapped	182
8	Taille crayon	Unité	Mapped	182
9	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor couleur blanche	Carton	Robercolor, couleur blanche	60
10	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor en couleur	Carton	Robercolor, couleur	18
11	Carton de 5 rames de papier 210x297, 80g Inacopia	Carton de 5 rames	210x297, 80g Inacopia	30
12	Registre Appel conforme au nouveau curricula	Unité	Importé	160
13	Agrafe 8/4	Unité	Importé	51
14	Cahier de préparation 80g, 400 pages	Unité	couverture dure Importé	390
15	Boîte de Corrector BIC	Boîte	BIC	52
16	Chemises cartonnées Paquet de 100, 180g	Pqt de 100	Paquet de 100, 180g	26
17	Sous chemises Paquet de 250, 80g	Pqt de 100	Paquet de 250, 80g	26
18	Enveloppes format A4 Paquet de 100	Pqt de 50	A4 Paquet de 100	26
19	Enveloppes format A5 Paquet de 50	Pqt de 50	A5 Paquet de 50	26
20	Drapeau du Cameroun	Unité	Unité	5
21	Boîte de colle pour papier	Litre	Litre	26
22	Ardoisine Smalto	Boîte de 1 kg	Boîte	78
SOUS-TOTAL KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
2- KIT HYGIENE				
1	Savon Morceau de 400g	Morceau	Morceau	540
2	Eau de javel bidon de 5 l	Bidon de 5l	Bidon de 5l	30
3	Crésyl	Litre	Litre	108
4	Papier hygiénique (paquet de 48 rouleaux)	Pqt de 48	Pqt de 48	26
5	Brouette Tropic orange	Unité	Unité	10

	SOUS-TOTAL KIT HYGIENE			
	3- BOITE A PHARMACIE			
1	Bétadine jaune Flacon de 125 ml	Unité	Unité	104
2	Alcool 70° en flacons de 500 ml	Unité	Unité	78
3	Paquet compresses de 40x40 paquet de 10	Unité	Unité	180
4	Coton hydrophile 100 g	Paquet	Paquet	84
5	Sparadrap perforé 18cmx5cm en rouleau de 5 m	Rouleau	Rouleau	82
6	paracétamol 500 mg en blister paquet de 1000 comprimés	Unité	Unité	20
	SOUS-TOTAL BOITE A PHARMACIE			

PIECE N° 4
CAHIER DES CLAUSES ADMINISTRATIVES
PARTICULIERES

SOMMAIRE

CHAPITRE I : GENERALITES

- ARTICLE 1- OBJET DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 2- PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 3- PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 4- TEXTES GENERAUX
- ARTICLE 5- ATTRIBUTIONS DU CHEF DE SERVICE ET DE L'INGENIEUR
- ARTICLE 6- DELAI DE LIVRAISON
- ARTICLE 7- DOMICILE DU FOURNISSEUR

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

- ARTICLE 8 - ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR
- ARTICLE 9- CONSISTANCE DES PRESTATIONS
- ARTICLE 10- DESCRIPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 11- INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE FOURNISSEUR
- ARTICLE 12- RECEPTION DES FOURNITURES
- ARTICLE 13- GARANTIE

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIÈRES

- ARTICLE 14- GENERALITES – PRIX
- ARTICLE 15- MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 16- MODALITES DE PAIEMENT
- ARTICLE 17- DOMICILIATION BANCAIRE
- ARTICLE 18- REGIME FISCAL
- ARTICLE 19- TIMBRE ET ENREGISTREMENT

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

- ARTICLE 20- EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 21- LITIGES
- ARTICLE 22- PENALITES DE RETARD
- ARTICLE 23- RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE
- ARTICLE 24- VALIDITE DE LA LETTRE COMMANDE

CHAPITRE I: GENERALITES

ARTICLE 1^{ER} : OBJET DE LA LETTRE COMMANDE

La présente lettre commande a pour objet l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des écoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam, Région de l'ouest.

La description de cette fourniture est indiquée à l'article 10 ci-après.

ARTICLE 2 : PROCEDURE DE PASSATION DE LA LETTRE COMMANDE

La présente lettre commande est passée suivant la procédure de la Demande de Cotation.

ARTICLE 3 : PIECES CONSTITUTIVES DE LA LETTRE COMMANDE

Les pièces contractuelles constitutives de la présente lettre commande sont par ordre de priorité :

- Le présent Cahier des Clauses Administratives Particulières ;
- La soumission du Fournisseur et ses propositions ;
- Les dispositions non contraires aux Spécifications Techniques et des Clauses Administratives Particulières ci-dessus cités ;
- Le devis descriptif et quantitatif ;
- Le devis quantitatif et estimatif ;
- Le bordereau des Prix unitaires.

ARTICLE 4 : TEXTES GENERAUX

La présente lettre commande est soumise aux lois et réglementation en vigueur au Cameroun, notamment :

1. Le Décret n° 218/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics et ses différents textes d'application;
2. Le Décret n° 2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés Publics modifié et complété par le Décret N° 2013/271 du 05 août 2013 ;
3. Le Décret N° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;
4. Le Décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
5. le Décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le Décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
6. le Décret n° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des Marchés Publics ;
7. La Circulaire n° 001/CAB/PR du 19 Juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
8. La Lettre Circulaire n° 005/LC/MINMAP//CAB du 03 Juillet 2018 précisant les mesures transitoires à observer suite à la signature et à la publication du décret N° 218/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
9. La Circulaire n° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011 précisant les modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés ;
10. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat, des Etablissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes subventionnés, pour l'exercice 2021.
11. d'autres textes spécifiques au domaine concerné par la Lettre-Commande.

ARTICLE 5 : ATTRIBUTIONS

Pour l'application des dispositions de la présente lettre commande, il est précisé que :

- Le Maire de la Commune de Kékem est le Maître d'Ouvrage;
- L'Autorité contractante est le Maire de la Commune de Kékem ;
- Les attributions du Chef de Service sont dévolues à l'Agent Communal de Développement.
- Les attributions de l'Ingénieur sont exercées par l'**Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Kékem.**

L'Ingénieur ou son représentant doit vérifier que les fournitures et prestations sont conformes aux spécifications techniques décrites au devis technique de la présente lettre commande, les approuver ou les refuser si elles sont non conformes.

ARTICLE 6 : DELAI ET LIEU DE LIVRAISON

Le délai de livraison des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum est fixé à **Trente (30) jours** à compter de la date de notification de l'ordre de service de livrer.

Les livraisons se feront à la Commune de Kékem.

ARTICLE 7 : DOMICILE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur fait élection de domicile dans la Commune de Kékem. Toutes les notifications lui seront valablement faites à cette adresse.

CHAPITRE II : EXECUTION DE LA LETTRE-COMMANDE

ARTICLE 8 : ROLE ET RESPONSABILITE DU FOURNISSEUR

Le Fournisseur a pour mission d'assurer la fourniture des fournitures pédagogiques ou paquet minimum tels que décrits à l'article 10 sous le contrôle l'Ingénieur du marché et ce conformément aux règles et normes en vigueur au Cameroun et aux spécifications de la présente lettre commande.

ARTICLE 9 : CONSISTANCE DES PRESTATIONS

Les prestations du Fournisseur comprennent l'achat des fournitures pédagogiques telles que décrites dans le détail estimatif et quantitatif et leur livraison à la Mairie de Kékem.

ARTICLE 10 : DESCRIPTION DES FOURNITURES

Les prestations comprennent l'acquisition et la livraison des fournitures décrites dans le tableau ci-après :

N°	DESIGNATION	U	SPECIFICATIONS TECHNIQUES PROPOSEES ET CONDITIONNEMENT	QTE
1- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
1	Cahier de 144 pages (niveau 3), 80 g	Unité	80 g	78
2	Cahier de 144 pages (niveau 2), 80 g	Unité	80 g	78
3	Cahier de 144 pages (niveau 1), 80 g	Unité	80 g	78
4	Paquet de 50 Stylo à bille bleu, marque BIC Cristal	Paquet de 50	Marque BIC Cristal	120
5	Paquet de 50 Stylo à bille rouge, marque BIC Cristal	Paquet de 50	Marque BIC Cristal	52
6	Paquet de 12 Crayon ordinaire B - 2B	Paquet de 12	B - 2B	26
7	Gomme	Unité	Mapped	182
8	Taille crayon	Unité	Mapped	182
9	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor couleur blanche	Carton	Robercolor, couleur blanche	60
10	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor en couleur	Carton	Robercolor, couleur	18
11	Carton de 5 rames de papier 210x297, 80g Inacopia	Carton de 5 rames	210x297, 80g Inacopia	30
12	Registre Appel conforme au nouveau curricula	Unité	Importé	160
13	Agrafe 8/4	Unité	Importé	51
14	Cahier de préparation 80g. 400 pages couverture dure	Unité	couverture dure Importé	390
15	Boîte de Corrector BIC	Boîte	BIC	52
16	Chemises cartonnées Paquet de 100, 180g	Pqt de 100	Paquet de 100, 180g	26
17	Sous chemises Paquet de 250, 80g	Pqt de 100	Paquet de 250, 80g	26
18	Enveloppes format A4 Paquet de 100	Pqt de 50	A4 Paquet de 100	26

19	Enveloppes format A5 Paquet de 50	Pqt de 50	A5 Paquet de 50	26
20	Drapeau du Cameroun	Unité	Unité	5
21	Boîte de colle pour papier	Litre	Litre	26
22	Ardoisine Smalto	Boîte de 1 kg	Boîte	78
SOUS-TOTAL KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
2- KIT HYGIENE				
1	Savon Morceau de 400g	Morceau	Morceau	540
2	Eau de javel bidon de 5 l	Bidon de 5l	Bidon de 5l	30
3	Crésyl	Litre	Litre	108
4	Papier hygiénique (paquet de 48 rouleaux)	Pqt de 48	Pqt de 48	26
5	Brouette Tropic orange	Unité	Unité	10
SOUS-TOTAL KIT HYGIENE				
3- BOITE A PHARMACIE				
1	Bétadine jaune Flacon de 125 ml	Unité	Unité	104
2	Alcool 70° en flacons de 500 ml	Unité	Unité	78
3	Paquet compresses de 40x40 paquet de 10	Unité	Unité	180
4	Coton hydrophile 100 g	Paquet	Paquet	84
5	Sparadrap perforé 18cmx5cm en rouleau de 5 m	Rouleau	Rouleau	82
6	paracétamol 500 mg en blister paquet de 1000 comprimés	Unité	Unité	20
SOUS-TOTAL BOITE A PHARMACIE				

ARTICLE 11 : INFORMATIONS ET DOCUMENTS A FOURNIR PAR LE FOURNISSEUR

Avant la réception, le Fournisseur devra transmettre à l'Autorité Contractante avec copie au Chef de service et à l'Ingénieur du marché, la lettre-commande enregistrée décrivant les fournitures indiquant leurs quantités, leur prix et le montant total.

ARTICLE 12 : RECEPTION DES FOURNITURES

La réception est prononcée lorsque la fourniture sera effective conformément aux spécifications du présent Marché et aux règles de l'art ;

La Commission de réception sera composée des membres suivants :

- Le Maître de Commune de Kékem ou son Représentant : Président ;
- L'Inspecteur d'Arrondissement de l'Education de Base de Kékem : Rapporteur ;
- Le Chef Service Départemental du Patrimoine de l'Etat du Haut-Nkam: Membre ;
- Le Comptable-Matières de la Mairie de Kékem : Membre ;
- Le Fournisseur ou son représentant : Membre ;
- Le DD/MINMAP/Haut-Nkam ou son Représentant : Observateur.

Cette Commission sera convoquée par son Président 48 heures avant la date fixée pour la réception des fournitures.

La Commission vérifiera la conformité de la fourniture, avec les prescriptions de la lettre-commande, et décidera s'il y a lieu ou non de prononcer la réception.

En cas de non-conformité de la fourniture, le Fournisseur sera invité à remplacer à ses frais la fourniture incriminée.

En cas de fourniture conforme, la Commission prononcera la réception. Il sera alors dressé un procès-verbal de réception provisoire, signé de tous les membres de la Commission et par le Fournisseur. Ce procès-verbal se prononce sur la quantité des fournitures, la qualité des emballages et le respect des clauses contractuelles.

ARTICLE 13 – GARANTIE

Sans objet.

CHAPITRE III : DISPOSITIONS FINANCIERES

ARTICLE 14 – GENERALITES – PRIX

Le Fournisseur est réputé avoir une parfaite connaissance de toutes les suggestions imposées pour l'exécution des prestations et de toutes les conditions locales susceptibles d'influer sur cette exécution.

Les prix de la présente lettre commande sont fermes et non révisables. Ils tiennent compte obligatoirement de toutes les fournitures, frais, faux frais et aléas, et sont entendus toutes taxes comprises.

ARTICLE 15 – MONTANT DE LA LETTRE COMMANDE

Le montant total de la présente lettre commande s'élève à la somme de(en chiffre et en lettres) Toutes Taxes Comprises conformément au détail estimatif ci-après :

DEVIS QUANTITATIF ET ESTIMATIF

N°	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE					
1	Cahier de 144 pages (niveau 3), 80 g	Unité	78		
2	Cahier de 144 pages (niveau 2), 80 g	Unité	78		
3	Cahier de 144 pages (niveau 1), 80 g	Unité	78		
4	Paquet de 50 Stylo à bille bleu, marque BIC Cristal	Paquet de 50	120		
5	Paquet de 50 Stylo à bille rouge, marque BIC Cristal	Paquet de 50	52		
6	Paquet de 12 Crayon ordinaire B - 2B	Paquet de 12	26		
7	Gomme	Unité	182		
8	Taille crayon	Unité	182		
9	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor couleur blanche	Carton	60		
10	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor en couleur	Carton	18		
11	Carton de 5 rames de papier 210x297, 80g Inacopia	Carton de 5 rames	30		
12	Registre Appel conforme au nouveau curricula	Unité	160		
13	Agrafe 8/4	Unité	51		
14	Cahier de préparation 80g, 400 pages couverture dure	Unité	390		
15	Boîte de Corrector BIC	Boîte	52		
16	Chemises cartonnées Paquet de 100, 180g	Pqt de 100	26		
17	Sous chemises Paquet de 250, 80g	Pqt de 100	26		
18	Enveloppes format A4 Paquet de 100	Pqt de 50	26		

19	Enveloppes format A5 Paquet de 50	Pqt de 50	26		
20	Drapeau du Cameroun	Unité	5		
21	Boîte de colle pour papier	Litre	26		
22	Ardoisine Smalto	Boîte de 1 kg	78		
SOUS-TOTAL KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE					
2- KIT HYGIENE					
1	Savon Morceau de 400g	Morceau	540		
2	Eau de javel bidon de 5 l	Bidon de 5l	30		
3	Crésyl	Litre	108		
4	Papier hygiénique (paquet de 48 rouleaux)	Pqt de 48	26		
5	Brouette Tropic orange	Unité	10		
SOUS-TOTAL KIT HYGIENE					
3- BOITE A PHARMACIE					
1	Bétadine jaune Flacon de 125 ml	Unité	104		
2	Alcool 70° en flacons de 500 ml	Unité	78		
3	Paquet compresses de 40x40 paquet de 10	Unité	180		
4	Coton hydrophile 100 g	Paquet	84		
5	Sparadrap perforé 18cmx5cm en rouleau de 5 m	Rouleau	82		
6	paracétamol 500 mg en blister paquet de 1000 comprimés	Unité	20		
SOUS-TOTAL BOITE A PHARMACIE					
MONTANT TOTAL HTVA					
TVA 19,25%					
AIR (2,2% ou 5,5%)					
MONTANT TOTAL TTC					
NET A MANDATER					

ARTICLE 16 – MODALITES DE PAIEMENT

16.1 – Avance de démarrage

Il n'est pas prévu d'avance de démarrage

16.2 – Le Fournisseur est rémunéré sur présentation des factures après réception des fournitures.

ARTICLE 17 – DOMICILIATION BANCAIRE

Le Maire de la Commune de Kékem se libérera des sommes dues au titre de l'exécution de la présente lettre commande par virement au compte bancaire n° ouvert auprès de la banque agence de au nom de

ARTICLE 18 – REGIME FISCAL

La présente lettre commande est soumise à tous les droits et taxes en vigueur dans la République du Cameroun.

ARTICLE 19 – TIMBRE ET ENREGISTREMENT

Sept (07) exemplaires originaux de la présente lettre commande seront enregistrés et timbrés exclusivement au Centre Régional des Impôts de l'Ouest par les soins et aux frais du Fournisseur conformément à la réglementation en vigueur.

N.B. : Après enregistrement, le Fournisseur remet six (06) copies enregistrées à l'Autorité Contractante pour distribution.

CHAPITRE IV : DISPOSITIONS DIVERSES

ARTICLE 20 : EDITION ET DIFFUSION DE LA LETTRE COMMANDE

Quinze (15) exemplaires de la lettre-commande seront édités et diffusés par les soins du Fournisseur.

ARTICLE 21 : LITIGES

Tout litige survenant entre les parties contractantes fera l'objet d'une tentative de conciliation par entente directe.

A défaut de règlement à l'amicable, tout différend découlant de la présente Lettre-commande sera définitivement tranché par la juridiction camerounaise compétente.

ARTICLE 22 – PENALITES DE RETARD

22.1- Le montant des pénalités de retard est fixé comme suit :

- a- Un deux millième (1/2000^è) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard du premier au trentième jour au-delà du délai contractuel fixé par la lettre commande ;
- b- Un millième (1/1000^è) du montant TTC du marché de base par jour calendaire de retard au-delà du trentième jour ;

22.2- Le montant cumulé des pénalités de retard est limité à dix pour cent (10%) du montant TTC du marché de base avec ses avenants éventuels.

ARTICLE 23 : RESILIATION DE LA LETTRE COMMANDE

La présente lettre-commande peut être résiliée dans les conditions et formes prévues par la réglementation en vigueur.

ARTICLE 24 : VALIDITE DE LA LETTRE-COMMANDE

La présente lettre commande ne sera valide qu'après sa signature par l'Autorité Contractante et n'entrera en vigueur qu'après sa notification au Fournisseur.

PIECE N° 5
BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

**FOURNITURES PEDAGOGIQUES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES
PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM**

BORDEREAU DES PRIX UNITAIRES

N°	DESIGNATION	U	PRIX UNITAIRE EN CHIFFRE	PRIX UNITAIRE EN LETTRES
1- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
1	Cahier de 144 pages (niveau 3), 80 g	Unité		
2	Cahier de 144 pages (niveau 2), 80 g	Unité		
3	Cahier de 144 pages (niveau 1), 80 g	Unité		
4	Paquet de 50 Stylo à bille bleu, marque BIC Cristal	Paquet de 50		
5	Paquet de 50 Stylo à bille rouge, marque BIC Cristal	Paquet de 50		
6	Paquet de 12 Crayon ordinaire B - 2B	Paquet de 12		
7	Gomme	Unité		
8	Taille crayon	Unité		
9	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor couleur blanche	Carton		
10	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor en couleur	Carton		
11	Carton de 5 rames de papier 210x297, 80g Inacopia	Carton de 5 rames		
12	Registre Appel conforme au nouveau curricula	Unité		
13	Agrafe 8/4	Unité		
14	Cahier de préparation 80g, 400 pages couverture dure	Unité		
15	Boîte de Corrector BIC	Boîte		
16	Chemises cartonnées Paquet de 100, 180g	Pqt de 100		
17	Sous chemises Paquet de 250, 80g	Pqt de 100		
18	Enveloppes format A4 Paquet de 100	Pqt de 50		
19	Enveloppes format A5 Paquet de 50	Pqt de 50		
20	Drapeau du Cameroun	Unité		
21	Boîte de colle pour papier	Litre		
22	Ardoisine Smalto	Boîte de 1 kg		
SOUS-TOTAL KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE				
2- KIT HYGIENE				
1	Savon Morceau de 400g	Morceau		
2	Eau de javel bidon de 5 l	Bidon de 5l		
3	Crésyl	Litre		
4	Papier hygiénique (paquet de 48 rouleaux)	Pqt de 48		
5	Brouette Tropic orange	Unité		

SOUS-TOTAL KIT HYGIENE			
3- BOITE A PHARMACIE			
1	Bétadine jaune Flacon de 125 ml	Unité	
2	Alcool 70° en flacons de 500 ml	Unité	
3	Paquet compresses de 40x40 paquet de 10	Unité	
4	Coton hydrophile 100 g	Paquet	
5	Sparadrap perforé 18cmx5cm en rouleau de 5 m	Rouleau	
6	paracétamol 500 mg en blister paquet de 1000 comprimés	Unité	
SOUS-TOTAL BOITE A PHARMACIE			

PIECE N° 6
DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

**FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM
DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM**

DEVIS ESTIMATIF ET QUANTITATIF

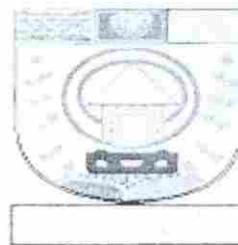
N°	DESIGNATION	U	QTE	PRIX UNITAIRE	PRIX TOTAL
1- KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE					
1	Cahier de 144 pages (niveau 3), 80 g	Unité	78		
2	Cahier de 144 pages (niveau 2), 80 g	Unité	78		
3	Cahier de 144 pages (niveau 1), 80 g	Unité	78		
4	Paquet de 50 Stylo à bille bleu, marque BIC Cristal	Paquet de 50	120		
5	Paquet de 50 Stylo à bille rouge, marque BIC Cristal	Paquet de 50	52		
6	Paquet de 12 Crayon ordinaire B - 2B	Paquet de 12	26		
7	Gomme	Unité	182		
8	Taille crayon	Unité	182		
9	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor couleur blanche	Carton	60		
10	Carton de 16 boîtes de craie Robercolor en couleur	Carton	18		
11	Carton de 5 rames de papier 210x297, 80g Inacopia	Carton de 5 rames	30		
12	Registre Appel conforme au nouveau curricula	Unité	160		
13	Agrafe 8/4	Unité	51		
14	Cahier de préparation 80g, 400 pages couverture dure	Unité	390		
15	Boîte de Corrector BIC	Boîte	52		
16	Chemises cartonnées Paquet de 100, 180g	Pqt de 100	26		
17	Sous chemises Paquet de 250, 80g	Pqt de 100	26		
18	Enveloppes format A4 Paquet de 100	Pqt de 50	26		
19	Enveloppes format A5 Paquet de 50	Pqt de 50	26		
20	Drapeau du Cameroun	Unité	5		
21	Boîte de colle pour papier	Litre	26		
22	Ardoisine Smalto	Boîte de 1 kg	78		
SOUS-TOTAL KIT SCOLAIRE ET PEDAGOGIQUE					
2- KIT HYGIENE					
1	Savon Morceau de 400g	Morceau	540		

2	Eau de javel bidon de 5 l	Bidon de 5l	30		
3	Crésyl	Litre	108		
4	Papier hygiénique (paquet de 48 rouleaux)	Pqt de 48	26		
5	Brouette Tropic orange	Unité	10		
SOUS-TOTAL KIT HYGIENE					
3- BOITE A PHARMACIE					
1	Bétadine jaune Flacon de 125 ml	Unité	104		
2	Alcool 70° en flacons de 500 ml	Unité	78		
3	Paquet compresses de 40x40 paquet de 10	Unité	180		
4	Coton hydrophile 100 g	Paquet	84		
5	Sparadrap perforé 18cmx5cm en rouleau de 5 m	Rouleau	82		
6	paracétamol 500 mg en blister paquet de 1000 comprimés	Unité	20		
SOUS-TOTAL BOITE A PHARMACIE					
MONTANT TOTAL HTVA					
TVA 19,25%					
AIR (2,2% ou 5,5%)					
MONTANT TOTAL TTC					
NET A MANDATER					

Arrêté le présent devis estimatif et quantitatif à la somme Toutes Taxes Comprises de FCFA :

.....

PIECE N° 7
PROJET DE LETTRE COMMANDE



PROJET DE LETTRE-COMMANDE

LETTRE-COMMANDE N° ____ /LC/DHNK/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU
 PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 POUR
 L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET
 MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM,
 COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST.

AUTORITE CONTRACTANTE : MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM

TITULAIRE :

BP :

TEL :

N° CONTRIBUABLE :

COMPTE BANCAIRE N° :

Banque :

Agence :

OBJET DE LA LETTRE-COMMANDE: L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM.

LIEU D'EXECUTION : MAIRIE DE KEKEM

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE EN FCFA

MONTANT TOTAL HT	
TVA : 19,25 % THTVA	
AIR : 2,2% ou 5,5% THTVA	
MONTANT TOTAL TTC	
NET A PERCEVOIR	

DELAI D'EXECUTION : TREnte (30) JOURS

FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT – EXERCICE 2021

AUTORISATION DE DEPENSE : N° UD00602

IMPUTATION BUDGETAIRE : N° 55 15 197 02 641746 6114 426

POSTE COMPTABLE ASSIGNATAIRE : RECETTE MUNICIPALE DE KEKEM

SOUSCRITE LE :

SIGNEE LE :

NOTIFIEE LE :

ENREGISTREE LE :

ENTRE

L'ETAT DU CAMEROUN, REPRESENTE PAR LE MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM, CI-APRES DENOMME « L'AUTORITE CONTRACTANTE »

D'UNE PART

ET

L'ETABLISSEMENT :

BP.:

TEL.:

N° R.C

N° CONTRIBUABLE :

N° COMPTE BANCAIRE :

REPRESENTE PAR :, CI-APRES DENOMME,

« LE FOURNISSEUR »

D'AUTRE PART,

IL A ETE CONVENU ET ARRÊTE CE QUI SUIT :

PAGE ET DERNIERE DE LA LETTRE-COMMANDE N° /LC/DHNK/CKKEM/CIPM-AG/2021
PASSEE APRES DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 POUR L'ACQUISITION
DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES
PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE KEKEM, COMMUNE DE KEKEM, DEPARTEMENT
DU HAUT-NKAM, REGION DE L'OUEST

MONTANT DE LA LETTRE-COMMANDE EN FCFA

MONTANT TOTAL HT	
TVA : 19,25 % THTVA	
AIR : 2,2% ou 5,5% THTVA	
MONTANT TOTAL TTC	
NET A PERCEVOIR	

DELAI D'EXECUTION : TRENTE (30) JOURS

VISA ET SIGNATURES

Lue et acceptée par le Cocontractant
LE DIRECTEUR,

KEKEM, LE.....

Signée par le MAIRE DE LA COMMUNE DE KEKEM
(*Autorité Contractante*)

KEKEM, LE.....

ENREGISTREMENT

PIECE N° 8
FORMULAIRES ET FICHES MODELES

8.1/ TABLEAU DE COMPARAISON DES OFFRES

DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU
 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES
 OU PAQUET MINIMUM DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES
 DE LA COMMUNE DE KEKEM, REGION DE L'UEST

N°	NOM DES SOUMISSIONNAIRES	ADRESSE	CONFORMITE DE L'OFFRE		LIVRAISON		MONTANT TOTAL TTC	OBSERVATIONS
			OUI	NON	DELAIS	LIEU		
1								
2								
3								
4								
5								

MEMBRES DE LA COMMISSION INTERNE DE PASSATION DES MARCHES :

N°	NOMS ET PRENOMS	FONCTION	CONTACTS	SIGNATURE

8.2/ LETTRE DE COTATION

Nom du Soumissionnaire	
Date	
Objet de la Consultation	Acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem
Numéro de Référence de la Demande de Cotation	N° 01/DC/CKKEM/CIPM-AG/2021 DU

A Monsieur le Maire de la Commune de Kékem
(*Autorité Contractante*)

Monsieur,

Après avoir examiné le Dossier de Demande de Cotation dont nous vous accusons ici officiellement réception, nous, soussignés, offrons de fournir et de livrer les fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem, conformément à la Demande de Consultation et pour un montant Total Hors Taxes sur la Valeur Ajoutée de (en chiffre et en lettres) FCFA et Toutes Taxes Comprises de (en chiffre et en lettres) FCFA et dans le délai de livraison de Trente (30) jours imposé dans votre Demande de Cotation.

Les documents suivants font partie de notre soumission:

- 1) La présente lettre de Cotation établie suivant le modèle, datée et signée ;
- 2) Le devis Descriptif et Quantitatif dûment rempli, daté et signé ;
- 3) Le cadre de bordereau des prix unitaires ;
- 4) Le projet de lettre commande rempli, paraphé à chaque page, signé, daté et cacheté à la dernière page ;

Nous nous engageons, si notre offre est acceptée, à livrer les fournitures selon les dispositions précisées dans le Bordereau descriptif et quantitatif.

Nous nous engageons sur les termes de cette offre pour une période de 90 jours à compter de la date fixée pour l'ouverture des plis, telle que stipulée dans l'Avis de Consultation. L'offre continuera à nous engager et pourra être acceptée à tout moment avant la fin de cette période.

Jusqu'à ce qu'une lettre commande en bonne et due forme soit préparée et signée, la présente offre complétée par votre acceptation écrite et la notification d'attribution d'une lettre commande, constituera une lettre commande nous obligeant réciproquement.

Fait à....., le

**Nom et qualité du Responsable habilité à signer
les soumissions**

8.3/ MODELE DE CAUTION DE SOUMISSION

A Monsieur le Maire de la Commune de Kékem, BPTéléphone n°..... « Autorité Contractante »

Attendu que l'entreprise , ci-dessous désignée « le soumissionnaire », a soumis son offre en date du pour *l'Acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires ou paquet minimum des Ecoles primaires publiques de la Commune de Kékem, Département du Haut-Nkam* ci-dessous désignée « l'offre », et pour laquelle il doit joindre un cautionnement provisoire équivalant à *Deux cent dix-neuf mille deux cent quatre vingt dix (219290)* francs CFA,

Nous *[nom et adresse de la Banque ou Compagnie d'Assurance]*, représenté par *[noms des signataires]*, ci-dessous désignée « la banque ou Organisme financier », déclarons garantir le paiement à l'Autorité Contractante de la somme maximale de *Deux cent dix-neuf mille deux cent quatre dix (219290)* francs CFA que la Banque ou Compagnie d'Assurance s'engage à régler intégralement à l'Autorité Contractante, s'obligeant elle (il)-même, ses successeurs et assignataires.

Les conditions de cette obligation sont les suivantes :

Si le soumissionnaire retire son offre pendant la période de validité prévue dans le Dossier de Demande de Cotation

ou

Si le soumissionnaire, s'étant vu notifier l'attribution de la Lettre commande par l'Autorité contractante pendant la période de validité :

- omet à signer ou refuse de signer le marché, alors qu'il est requis de le faire ;

Nous nous engageons à payer à l'Autorité Contractante un montant allant jusqu'au maximum de la somme stipulée ci-dessus, dès réception de sa première demande écrite, sans que l'Autorité Contractante soit tenu de justifier sa demande, étant entendu toutefois que dans sa demande l'Autorité Contractante notera que le montant qu'il réclame lui est dû parce que l'une ou l'autre des conditions ci-dessus, ou toutes les deux, sont remplies, et qu'il spécifiera quelle(s) condition(s) a (ont) joué.

La présente caution entre en vigueur dès sa signature et dès la date limite fixée par l'Autorité contractante pour la remise des offres. Elle demeurera valable jusqu'au trentième jour inclus suivant la fin du délai de validité des offres. Toute demande de l'Autorité Contractante tendant à la faire jouer devra parvenir à la banque, par lettre recommandée avec accusé de réception, avant la fin de cette période de validité.

La présente caution est soumise pour son interprétation et son exécution au droit camerounais. Les tribunaux du Cameroun seront seuls compétents pour statuer sur tout ce qui concerne le présent engagement et ses suites.

Signé et authentifié par la banque ou Compagnie d'Assurance
à , le
signature de la banque
ou de l'Organisme financier]

PIECE N° 9

**LISTE DES ETABLISSEMENTS BANCAIRES ET COMPAGNIES
D'ASSURANCE AUTORISES A EMETTRE DES CAUTIONS
DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS**

**LISTE DES BANQUES ET DES COMPAGNIES D'ASSURANCE
AGREEES ET HABILITEES A EMETTRE DES CAUTIONS
DANS LE CADRE DES MARCHES PUBLICS EN 2018**

I- BANQUES

AFRILAND FIRST BANK CAMEROON (FIRST BANK), BP 11 834 Yaoundé;
BANQUE ATLANTIQUE DU CAMEROUN (BACM), BP 2 933 Douala ;
BANQUE GABONNAISE POUR LE FINANCEMENT INTERNATIONAL (BGFIBANK).
BP 600 Douala.
BANQUE INTERNATIONALE DU CAMEROUN POUR L'EPARGNE ET LE CREDIT (BICEC),
BP 1 925 Douala ;
CITIBANK CAMEROON (CITIGROUP), BP 4 571 Yaoundé;
COMMERCIAL BANK- CAMEROON (CBC), BP 4 004 Douala;
ECOBANK CAMEROUN (ECOBANK), BP 582 Douala;
BANK OF AFRICA CAMEROUN (BOA Cameroun) BP. 4593 Douala
NATIONAL FINANCIAL CREDIT BANK (NFC BANK), BP 6 578 Yaoundé;
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUES-CAMEROUN (CA-SCB), BP 300 Douala ;
SOCIETE GENERALE DE BANQUES AU CAMEROUN (SGBC), BP 4 042 Douala ;
STANDARD CHARTERED BANK OF CAMEROON (SCBC), BP 1 784 Douala;
UNION BANK OF CAMEROON PLC (UBC), BP 15 569 Douala;
UNITED BANK FOR AFRIKA (UBA), BP 2 088 Douala;
BANQUE CAMEROUNAISE DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (BC-PME).

II- COMPAGNIES D'ASSURANCES

ACTIVA ASSURANCES, BP 12 970 Douala;
AREA (ASSURANCE ET REASSURANCE) BP 1531 Douala ;
ATLANTIQUE ASSURANCES S.A. B.P 2933, Douala ;
BENEFICIAL GENERAL INSURANCE S.A. BP 2328 Douala ;
CHANAS ASSURANCES, BP 109 Douala ;
CPA S.A BP. 54 Douala ;
NSIA ASSURANCES S.A – BP 2769 Douala ;
PROASSUR S.A B.P. 5963 Douala ;
SAAR S.A. BP 1011 Douala ;
SAHAM ASSURANCE S.A B.P. 11315 Douala ;
ZENITHE INSURANCE, BP 1540 Douala.